



association vaudoise
des parents d'élèves

Que propose la LEOaprès révision de la commission du Grand Conseil?

Etat des lieux

- **LEO I:** Avant-projet mis en consultation par AC Lyon, suite aux travaux des groupes HarmoS, novembre 2009
- **LEO II:** Projet du Conseil d'Etat, modifié suite au retour de consultation, soumis à la Commission du Grand conseil en septembre 2010
- **LEO III (présenté ci-dessous):** Projet modifié par la commission du Grand Conseil, qui sera débattu en plénière dès mai 2011
- Calendrier prévu:
 - Fin avril: Rapport des commissions du Grand Conseil
 - Mai-> mi juin: débats en plénière du Grand Conseil
 - mi août 2011: envoi du matériel de vote aux ménages vaudois:
 - Contenu: Ecole 2010 et LEO IV
 - Votation 4 septembre (sinon novembre...)
 - Rédaction du Règlement d'Application
 - Entrée en vigueur: rentrée 2013 (2014 si Ecole 2010 ou statu quo)

Que propose la LEO - avril 2011



En bref

Les grandes lignes: Egalité des chances et performance

- HarmoS compatible (CIN obligatoire, 8 ans de primaire, plus de langues, horaires blocs, etc.)
- 2 filières au secondaire
- Plus de scolaire, augmentation du temps d'école
- Priorité sur le français, renforcement de l'enseignement des langues étrangères
- Parcours scolaire de 11 degrés pour tous: chaque élève parcourt *toute* la scolarité, même s'il a 15 ans révolus.
- Contrôle et régulation des la qualité, meilleur pilotage de l'école
- Excellence: objectifs ambitieux pour les plus rapides et les élèves doués dans d'autres domaines (art / sport-études), standards nationaux à atteindre

Que propose la LEO - avril 2011



Principaux changements au degré primaire: années 1 et 2 HarmoS (actuel CIN)

- *Obligation scolaire dès 4 ans révolus au 31 juillet (HarmoS), délai de mise en œuvre de 2 ans*
- *Plan d'études et moyens d'enseignement romands (HarmoS)*
- Augmentation du temps d'école pour les élèves (152 périodes), avec 18 périodes en 1^{ère} année et 26 périodes en 2^{ème} année
- Amélioration de l'harmonisation des horaires entre l'école et les familles, ...enfin plus ou moins...
- Enseignantes enfantines => enseignantes du degré primaire

Que propose la LEO - avril 2011



Principaux changements au degré primaire: années 3 à 6 HarmoS (actuelles 1à 4P)

- *Plan d'études et moyens d'enseignement homogènes (HarmoS)*
- 28 périodes pour tous les élèves, suppression de l'appui (*temps scolaire augmenté de 304 périodes, en termes de grille horaire*)
- Introduction de l'allemand en 5^{ème} pour tous les élèves
- Maîtrise de classe (décharge)

Que propose la LEO - avril 2011



Principaux changements au degré primaire: années 7 et 8 (actuel cycle transition)

- *Passage du secondaire au primaire (HarmoS), avec un délai d'adaptation important (env. 5 ans)*
- *Plan d'études et moyens d'enseignement romands (HarmoS)*
- *Introduction de **l'anglais pour tous** les élèves dès la 7^e, (août 2012 HarmoS)*
- Orientation maintenue, en 2 voies, pré-gymnasiale ou générale, à l'issue de ces deux ans (basée sur les notes et les ECR), voir plus loin
- Maintien des deux types d'enseignants, généralistes et spécialistes, dont au moins 50% de maîtres généralistes (primarisation progressive).

Que propose la LEO - avril 2011



Principaux changements au degré secondaire: années 9 à 11 HarmoS

> Passage de 3 à 2 voies, pré-gymnasiale et générale

- Voie pré-gymnasiale = VSB, sans changement
 - Voie générale:
 - Introduction de cours à niveaux (2 niveaux, base et avancé) pour trois disciplines: français, mathématiques et allemand
 - Introduction de 4 périodes d'options scolaires «orientées métiers »
 - Les élèves de voie générale peuvent accéder options spécifiques que ceux de la voie pré-gymnasiale
 - Possibilité de changer de niveau tous les 6 mois, de voie tous les ans sans redoublement
- > **davantage de perméabilité**

Que propose la LEO - avril 2011



Passage au secondaire:

> L'orientation se fait en fin de 8^{ème} HarmoS, sur base des notes et des résultats aux ECR, dans une des 2 filières:
pré-gymnasiale et **générale** et dans les niveaux, cas échéant.

+ possibilité de mettre en place un **enseignement consolidé** pour les élèves qui ont 3 niveaux 1 et sont perçus comme en difficulté.

> peut être dispensé sous diverses formes:

- soit en fournissant des appuis en complément à la grille horaire,
- soit en regroupant les élèves en entités pour les 3 disciplines

=> Une VSO cachée? Non, selon la Commission du GC qui semble convaincue qu'une séparation des élèves en difficulté n'est pas souhaitable dans toutes les branches.

Que propose la LEO - avril 2011



Autres changements:

- **Durée de la scolarité:** Chaque élève parcourt l'ensemble du programme scolaire
 - La prolongation de la scolarité est accordée d'office à ceux qui n'ont pas obtenu leur certificat à 15 ans
 - Les élèves qui ont un projet d'apprentissage peuvent quitter la scolarité à 15 ans révolus, le cas échéant sans avoir parcouru l'ensemble du programme
- **Retour des notes** en 5/6 Harmos
- **Redoublement:** une fois en primaire et une fois au secondaire maximum. Après, promotion automatique.
- **RAC:** maintien des RAC I et II, création d'une année de rattrapage pour les élèves qui n'ont pas obtenu leur certificat

Que propose la LEO - avril 2011



■ **Collaboration école-famille:**

- > Les parents sont consultés avant toute décision importante concernant le parcours scolaire de leur enfant.
- > Droits et devoirs clarifiés.
 - Médiation école – famille rendue possible
 - Pas d'entretien annuel parents- enseignant obligatoire
 - Devoirs surveillés organisés par les communes
 - Harmonisation??
 - Plus rien sur le devoir de s'avertir mutuellement en cas d'absence
- Reconnaissance des **élèves HPI** comme ayant des besoins particuliers à prendre en compte
- Clarification des modalités **de recueil de données concernant les élèves**

Que propose la LEO - avril 2011



Autres modifications :

- Apparition des notions de **travail et d'effort** dans les buts de l'école – pas comme un but en soi mais comme un moyen utile à l'apprentissage...
- Possibilité de décliner le PER en objectifs annuels
- Ethique et cultures religieuses dorénavant inscrits à la grille horaire
- Renforcement de la place **des projets pédagogiques**
- Possibilité de certification pour les élèves au bénéfice d'un programme personnalisé
- Disparition de la Commission Consultative de l'Enseignement (équivalent des Conseils d'établissement au niveau cantonal)

Que propose la LEO - avril 2011



- Ligne plus claire en matière de **transports scolaires** (prise en compte de la dangerosité) et de **parascolaire**
- Préavis du conseil de classe pour décisions importantes concernant la scolarité des élèves
- Collaboration renforcée entre directeurs et CEt.
- **Cours facultatifs**: à charge de l'Etat et plus des communes

Que propose la LEO - avril 2011



Des aspects restent flous:



- Evaluation?
- Critères d'orientation ?(volonté de les objectiver, mais qu'en sera-t-il dans les faits?)
- Certification?
- Equité dans le traitement des élèves (surtout si l'école devient de plus en plus inclusive)?
- Dossier de l'élève (A quelles fins? Que contiendra-t-il? Qui peut le consulter? Etc.)

Que propose la LEO - avril 2011



La suite...

- Quelques thèmes chers à l'apé à faire défendre en plénière du Grand Conseil, si possible (collaboration école – famille)
- Travail très important à faire au niveau du règlement d'application (place des parents, évaluation, etc.)
- Outils de pilotage de l'école à mettre en place
- Cahier des charges des enseignants, évaluation, etc.

Que propose la LEO - avril 2011

